

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES DU RHONE

COMMUNE  
D'ENSUES-LA-REDONNE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DELIBERATION N°2026-15-CM

SEANCE DU TRENTE MARS DEUX MILLE VINGT SIX

*Début de séance 18h34.*

**PRESENTS :**

*Mesdames*, Sylvie ASENJO VANUCCINI, Sophie BILLECI, Maryline BRU, Laetitia CLEMENT-ORTUNO, Modesty DECKERS, Karen DOSSETTO, Hélène FRANCESCHI, Catherine KERVAJAN, Aurélie POTIER DORCHY, Fabienne REMANT-DOLE, Valérie SALLES, Hélène VARRE, Louise VINCENZI.

*Messieurs*, Michel ILLAC, Jean-Pierre BENNATI, Maxime BERTO, Alain CASTEL, Constant COUTSOURAS, Philippe ERRERO, Robert FHAL, Christophe GLORIAN, Ozkan KIZILDAG, John LANNE, Jean-Paul MAYOT, Yannik MOREL, Eric OLIVE, Jean-Michel OLIVE, Roger PURROY, Marcel TURCHIULI.

**PRESIDENT DE SEANCE :**

*Monsieur Michel ILLAC, maire.*

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

*Monsieur Constant COUTSOURAS a été nommé à l'unanimité, secrétaire de séance.*

En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

→ *L'ordre du jour s'est achevé à 20h45.*

Objet : Désignation des correspondants au Conseil Portuaire de la Métropole Aix-Marseille Provence  
au du Conseil Départemental des Bouches du Rhône

*Monsieur le Maire rapporte :*

Pour faire suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner les nouveaux représentants du Conseil Municipal aux Conseils Portuaires pour les ports gérés d'une part par le Conseil départemental des Bouches du Rhône et d'autre part par la Métropole Aix Marseille Provence.

Il est précisé que les ports concernés sont les suivants :

- Port de compétence départementale - Ports de la Redonne
- Ports de compétence métropolitaine - Ports de Petit Méjean, de Grand Méjean, de la Madrague de Gignac et des Figuières.

Ainsi, il est proposé de désigner pour représenter la commune aux conseils portuaires du Conseil Départemental des Bouches du Rhône :

- Michel ILLAC, titulaire
- Constant COUTSOURAS suppléant

Et aux conseils portuaires de la Métropole Aix Marseille Provence :

- Michel ILLAC, titulaire
- Yannik MOREL suppléant

Vu les dispositions du Code des Transports et notamment celles relatives aux Conseils Portuaires.

*Où le présent rapport et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,*

*A la majorité des membres présents ou représentés,*

→ Six abstentions :

*M. Philippe ERRERO - M. Robert FHAL- Mme Hélène FRANCESCHI- - M. John LANNE -  
M. Jean-Michel OLIVE - Mme Aurélie POTIER-DORCHY*

DESIGNE pour représenter la commune aux conseils portuaires du Conseil Départemental des Bouches du Rhône :

- Michel ILLAC, titulaire
- Constant COUTSOURAS suppléant

DESIGNE pour représenter la commune aux conseils portuaires de la Métropole Aix Marseille Provence :

- Michel ILLAC, titulaire
- Yannik MORELN suppléant

Le président de séance :

Le Maire,

Michel ILLAC



Le secrétaire de séance :

Constant COUTSOURAS